

Maintenant, comment le vampire s'est-il introduit au Canada ? C'est encore intéressant à savoir.

Il y a quelques années, au cours d'une discussion sur le monopole de l'huile de charbon et sur ses agissements, l'on fit remarquer qu'il dirigeait ses regards insassiables du côté du Canada, de fait, l'on apprenait que les émissaires du "combine," dans le but de s'accaparer le commerce du pays, avaient offert à des organisateurs conservateurs \$100,000.00 (CENT MILLE PIASTRES) sonnantes pour un changement des droits sur l'huile de charbon ; et, en plus, une subvention annuelle destinée à la campagne électorale ou à toutes autres fins pour une modification de la loi de manière à permettre au "combine" d'importer son huile dans des steamers réservoirs. Les conservateurs répondirent qu'ils ne vendaient pas la législation et les concessions de leur pays, et que leur mission était de protéger les intérêts des Canadiens.

Mais trois ans plus tard, en 1897, au grand étonnement des gens bien informés, le ministre des finances du gouvernement Laurier, M. Fielding, présentait au parlement précisément le projet de loi pour l'adoption duquel les conservateurs avaient refusé de vendre leur pays. Le gouvernement libéral Laurier fit adopter la mesure par la force brutale de sa majorité libérale, malgré les énergiques protestations de l'opposition conservatrice, malgré les représentations pressantes du commerce maritime de la Nouvelle-Ecosse, malgré les vives réclamations de la région même du pétrole au Canada. Rien n'y fit.

Le Canada se trouva donc envahi par le plus terrible des "Combines." C'est le gouvernement libéral Laurier qui l'a implanté ici ; c'est lui qui l'a protégé, et c'est lui qui le protège encore. A ce point qu'à la suite du dernier exposé budgétaire